

L'Arche de Noé



Noyan Tapan

Hebdomadaire L'ESSENTIEL Depuis le 4 Mai 1993

#25 (779)

29 Juin
2009

Prix: 1000 drams

Il existe la coopération arméno-géorgienne



Le président géorgien Mikheil Saakachvili avec sa femme Sandra Rulovs s'est rendu en Arménie pour une visite officielle de deux jours.

Voir ci-dessous

L'APCE a adopté la résolution 1677 sur l'activité des institutions démocratiques en Arménie

Lors de la séance du 25 juin l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté la Résolution 1677 sur l'activité des institutions démocratiques en Arménie. C'est la quatrième Résolution concernant le même problème adoptée depuis les présidentielles de 2008.

L'Assemblée estime que les demandes et les recommandations figurant dans ses Résolutions 1609 (2008), 1620 (2008) et 1643 (2009) constituent une feuille de route concrète et réaliste en vue du règlement de la crise politique qui a éclaté en Arménie après l'élection présidentielle de février 2008. Ces demandes et recommandations gardent donc toute leur validité.

L'Assemblée est vivement préoccupée par le fait que l'enquête du Procureur général sur les dix décès intervenus n'ait pas encore donné de résultats concrets, et juge essentiel que cette enquête soit menée à terme de manière satisfaisante et sans plus tarder. A cet égard, elle se réjouit de la décision du Président

suite à la page 3

Visite officielle du président géorgien en Arménie

Le 24 juin le président géorgien Mikheil Saakachvili s'est rendu en Arménie pour une visite officielle de deux jours. La cérémonie officielle de l'accueil de l'invité au siège du président arménien a été suivie de l'entretien des présidents Serge Sargssian et Mikheil Saakachvili après quoi la rencontre des délégations officielles a eu lieu.

Tout en indiquant qu'il y a peu de peuples dans le monde entier qui peuvent être fiers de telles relations à long terme et de bon voisinage qui règne entre les Arméniens et les Géorgiens, S. Sargssian a dit: " Nous sommes obligés de multiplier ce que nous avons hérité de nos ancêtres ".

S. Sargssian et M. Saakachvili ont indiqué que les rencontres et les négociations fréquentes aident à préciser les questions d'intérêt bilatéral et leurs voies de solution.

Selon le président arménien, on peut atteindre la solution des problèmes de sécurité dans la région par la voie du dialogue, du renforcement de la confiance, du respect mutuel et de la coopération. Il a indiqué que l'application de la force n'aboutissait jamais aux bons

résultats. Selon S. Sargssian, la normalisation des relations russo-géorgiennes résulte des intérêts nationaux d'Arménie.

S. Sargssian a informé son homologue géorgien sur le problème du Haut-Karabagh, ainsi que sur les perspectives de la normalisation des relations arméno-turques. Selon lui, malgré les désaccords, les pays de la région doivent trouver des liens de coopération. " L'Arménie prend intérêt à avoir un voisin pacifique, stable et prospère en la personne de la Géorgie avec qui nous avons non seulement un passé, mais également un futur commun ", a dit S. Sargssian.

Comme Noyan Tapan fut informé par le Service de presse du président de la RA, des questions liées au transport de fret par le territoire de la Géorgie, aux communications bilatérales, au développement du tourisme, ainsi qu'à la coopération éducative et culturelle ont été discutées lors des négociations. Le processus de la démarcation de la frontière arméno-géorgienne y a été également abordé.

Afin d'activer les liens entre les

suite à la page 2

Hranouch Hakobian : " Le présent d'Arménien est à la Diaspora, son passé et futur sont dans la Patrie "

Par Arev Hakobian

L'un des objectifs du ministère de la Diaspora est d'étudier la Diaspora arménienne, de comprendre ses problèmes et particularités, a indiqué la ministre de la Diaspora de la RA Hranouch Hakobian, lors de la conférence de presse du 23 juin, consacrée aux travaux du ministère effectués pendant le premier semestre de 2009, ajoutant que la mission du ministère est de mettre en œuvre une politique d'Etat visant à l'approfondissement et au développement de la coopération Diaspora - Patrie.

Selon la ministre, aujourd'hui il existe un certain nombre de problèmes à la Diaspora, en particulier, de l'oubli de la langue maternelle, de la réduction de nombre d'élèves dans les écoles arméniennes. "Donc, le ministère essaye d'élaborer de tels programmes qui seront à profit de la Diaspora. En même temps nous prenons conscience que la force et les possibilités de la Diaspora doivent être mises au ser-

vice du renforcement d'Arménie", a dit H. Hakobian. Selon elle, à la Diaspora il y a eu de personnes qui ont cru que le ministère avait été créé pour gouverner et contrôler la Diaspora. " Je déclare que le mi-



nistère est venu pour parler, coopérer, discuter et prendre des décisions conjointes ", a-t-elle dit.

En outre, selon H. Hakobian, il faut rendre plus connaissable la Diaspora en Arménie et inversement. Elle a indiqué que le journal

électronique " Les Arméniens aujourd'hui " jouerait un grand rôle dans l'affaire de la solution du problème de la connaissance. " Au moyen du journal on essaye de présenter non seulement l'activité du ministère, mais également les événements les plus importants qui se tiennent à la Diaspora ", a dit H. Hakobian, tout en ajoutant que le journal a déjà des correspondants étrangers qui travaillent et coopèrent par le principe du bénévolat.

Une association pan-arménienne des architectes et constructeurs a été fondée à la suite de la conférence pan-arménienne des architectes tenue à Erévan du 21 au 24 avril. Selon H. Hakobian, actuellement les architectes arméniens travaillent sur l'élaboration du projet créateur " Ville du monde " proposé par le premier ministre.

H. Hakobian a annoncé qu'en-core deux conférences seraient tenues cette année. Elle a indiqué

suite à la page 4

A. Martirosian : La décision sur l'amnistie est basée sur un calcul froid politique

Par Sona Machourian

La décision de l'Assemblée nationale de la RA sur la déclaration de l'amnistie est basée sur un calcul froid politique et non pas sur des valeurs chrétiennes. Lors de la rencontre du 23 juin avec les journalistes, le chef de la fraction "Héritage" ("Jarangoutiun") a déclaré que cette décision était le résultat de la contrainte des compagnons internationaux et surtout du Conseil de l'Europe. Selon le député, l'amnistie est injuste car elle n'a pas permis pour que "tous

les prisonniers politiques soient libres".

Selon A. Martirosian, par cette amnistie la page du 1er mars 2008 ne doit pas être considérée comme fermée, tel que la page de la terreur du 27 octobre 1999 n'est pas fermée. Ces pages ne seront fermées qu'en cas de la révélation entière de ces événements, et "l'une des meilleures démarches des autorités sera la réformation du groupe de l'établissement des faits".

A. Martirosian trouve que les mandats des députés de l'AN Myasnik Malkhassian et Hakob

Hakobian, libérés par l'amnistie, doivent être conservés car ils ont été libérés à la salle de la cour par les jugements. La condamnation du député Sassoun Mikaélian à 8 ans d'emprisonnement est considérée par le chef de la fraction "Héritage" comme "une approche exceptionnellement personnelle". Il a également déclaré qu'il avait de sérieuses doutes que l'amnistie pourrait ne pas être appliquée envers le député Khatchatour Soukiassian et le rédacteur en chef du quotidien "Haykakan Jamanak" Nikol Pachinian.

Le CNA prévoit de créer un nouveau groupe de l'établissement des faits

Par Rita Karapétian

Le Congrès National Arménien prévoit de créer un nouveau groupe d'experts de l'établissement des faits qui continuera le travail du groupe de l'établissement des faits des événements des 1er et 2 mars 2008, récemment annulé par le président arménien, a annoncé Lévon Zourabian, représentant du CNA, lors de la conférence de

presse du 25 juin.

Il a indiqué que le Congrès avait transmis au groupe tous les faits qu'il possédait. Un de ces faits témoignait que 950 équipements militaires de l'une des unités avaient été transmis aux skinheads de certains oligarques qui avaient plus tard organisé toutes les instigations du 1er mars, et la nuit le pillage des magasins aussi. Afin de préciser les détails, les membres du groupe

ont visité ladite unité, mais un peu plus tard un certain nombre d'officiers y arrivés ont entravé à leurs travail.

L. Zourabian a indiqué que le groupe de l'établissement des faits avait en effet fait le travail que les corps de maintien de l'ordre devaient faire. Il y a un grand nombre de matériel vidéo et audio qui sera rendu public ou transmis au nouveau groupe de l'établissement des faits.

Charmazanov : Par l'initiative de la "diplomatie du football" Serge Sargssian s'est comporté en homme politique du 21e siècle

Les approches des autorités arméniennes et du Parti Républicain d'Arménie (PRA) dans la question des relations arméno-turques sont restées inchangées : c'est-à-dire les questions de la reconnaissance internationale du Génocide arménien et du règlement du conflit du Haut-Karabagh ne peuvent pas servir d'une condition préalable, a déclaré Edouard Charmazanov, porte-parole de la PRA, député de l'Assemblée nationale de la RA, lors de la conférence de presse du 24 juin.

Tout en évoquant les accusations d'opposition dans cette question, il a indiqué qu'il s'agissait de la création d'une commission inter-

gouvernementale, et non pas d'un groupe d'historiens arméno-



turques. Quant à l'intention de la Turquie de soumettre une résolution du règlement du conflit du Karabagh au Conseil de sécurité de l'ONU, E. Charmazanov a indiqué

que la Turquie ne pouvait pas prétendre au rôle du médiateur dans cette question car elle était une partie intéressée. En plus, l'Arménie était toujours pour le règlement du problème dans le cadre du Groupe de Minsk de l'OSCE. Le porte-parole a eu peine à dire si le côté turc avait renoncé "à la feuille de route" (de la déclaration arméno-turque signée le 22 avril : NT). Il a indiqué que la normalisation des relations bilatérales dépendait non seulement du côté arménien. Selon E. Charmazanov, sans tenir compte du développement ultérieur, avec son initiative de la "diplomatie du football" Serge Sargssian s'est comporté en homme politique du 21e siècle.

Visite officielle du président géorgien en Arménie

Début à la page 1

peuples arménien et géorgien, S. Sargssian a fait cas de la nécessité d'organiser des événements conjoints dans divers domaines et de les rendre traditionnels. Il a, en particulier, proposé de tenir des olympiades annuelles scolaires et des compétitions sportives.

A l'issue de la rencontre, par le décret du 24 juin du président arménien Serge Sargssian, M. Saakachvili a été décoré de la Médaille d'Honneur d'Arménie pour l'activité visant au renforcement de l'amitié séculaire arméno-géorgienne et à l'approfondissement de la coopération entre l'Arménie et la Géorgie.

Lors de sa rencontre du 25 juin avec les conférenciers et les étudiants de l'Université d'Etat d'Erévan, le président géorgien Mikheil Saakachvili a déclaré que la Géorgie et l'Arménie étaient la continuation de l'une de l'autre, et qu'il fallait approfondir et développer la coopération entre les deux

pays. En plus, selon lui, le Caucase devrait s'unir et tous les conflits devraient être résolus pacifiquement, on ne devrait pas permettre aux forces étrangères de "manipuler" la région.

M. Saakachvili a indiqué que des réformes à grande échelle avaient été réalisées en Géorgie pendant son service, à la suite duquel un progrès considérable avait été enregistré dans la lutte contre la corruption, la criminalité a diminué de trois fois, la réductions de deux fois des taxes a eu une influence positive, l'environnement d'affaires s'est amélioré. Selon lui, à ce titre l'Arménie a également enregistré un progrès.

Tout en indiquant que beaucoup d'Arméniens géorgiens célèbres tels que Sayat-Nova, Sergey Parajanov, Tigran Petrossian et d'autres sont également la fierté de la Géorgie, M. Saakachvili a dit : "Nous ne divisons pas la Géorgie en groupes ethniques, nous les traitons de même".

En réponse à la question, pourquoi le transit des marchandises en Arménie est deux fois plus cher que le transit en Azerbaïdjan, M. Saakachvili a indiqué que les petits volumes de circulation des marchandises étaient la cause et si leur volume augmentait, les tarifs baisseraient. En réponse à la question concernant les perspectives des relations russo-géorgiennes, il a déclaré que la Russie devrait reconnaître l'intégrité territoriale de la Géorgie.

Le Recteur de l'UEE Aram Simonian a rendu public la décision du conseil scientifique, selon laquelle le président géorgien a mérité le titre de Docteur honoraire de l'UEE et a été décoré de la Médaille d'or de l'Universitaire.

Le même jour le président géorgien, accompagné du ministre des Affaires étrangères de la RA Edouard Nalbandian, a visité le Complexe commémoratif de Tsitsernakaberd à Erévan et y a déposé une couronne de fleurs.

L'amnistie n'a pas résolu la question de la libération des personnes persécutées pour leurs vues politiques

Par Gayané Melikian

La décision du 19 juin dernier de l'Assemblée nationale de la RA



Hovhannes Iguitian

sur la déclaration d'une amnistie n'a pas résolu "la question de la libération de toutes les personnes persécutées pour leurs vues politiques" : l'amnistie ne sera pas appliquée envers de près de 20 prisonniers arrêtés pour les événements de mars et "ils resteront comme otage", a déclaré

Hovhannes Iguitian, représentant du Congrès National Arménien, au club "De facto", le 22 juin.

Tout en indiquant qu'en tant qu'un document juridique, cette décision est incomplète et contient des clauses contredisantes, H. Iguitian a dit que la décision sur l'amnistie était "individualisée". Selon lui, probablement, pendant la préparation de la décision, les autorités ont eu d'avance une liste d'un certain nombre de personnes qui ne devaient pas être libérées.

L'une de ces personnes est le député de l'Assemblée nationale, combattant pour la paix Sassoun Mikaélian qui a été condamné à 8 ans d'emprisonnement et envers lequel une amnistie n'a pas été appliquée car l'une des accusations lui portées n'est pas inclus dans la décision sur l'amnistie. Selon H. Iguitian, cela est conditionné par la haine personnelle de Sassoun Mikaélian envers certains fonctionnaires, et également pas la circonstance que le PRA devait montrer à ses membres ce qui se passerait avec eux en cas de changement possible de la position politique.

Sassoun Mikaélian a été condamné à 8 ans d'emprisonnement

Par Sona Machourian

Selon le jugement du 22 juin de la cour de juridiction générale des communes Kentron et Nork-Marach d'Erévan, l'ancien ministre des Affaires étrangères de la RA Alexander Arzoumanian et Souren Sirounian ont été condamnés à 5 et 4 ans d'emprisonnement, respectivement. Cependant, par l'applica-



tion de la décision du 19 juin de l'Assemblée nationale sur la déclaration d'une amnistie, ils ont été libérés dans la salle de la cour.

En même temps la cour les a déclarés coupables dans l'organisation des désordres de masse (1er alinéa de l'Article 225 du Code pénal de la RA).

Le jugement peut être appelé à la Cour d'appel criminelle dans un délai d'un mois. Après avoir été libérés, lors de l'entretien avec les journalistes A. Arzoumanian et S. Sirounian ont déclaré qu'ils contesteraient le jugement à coup sûr. S. Sirounian a également indiqué : "Nous étions contre l'amnistie, nous n'avions commis aucun crime pour lequel ils devaient nous pardonner".

La décision sur l'amnistie a été appliquée par deux procès également à la même cour. Les députés de l'AN Hakob Hakobian et Myasnik Malkhassian, condamnés à 5 ans d'emprisonnement, ont été libérés à la salle de la cour.

Aucune amnistie n'a été appliquée envers le député de l'AN Sassoun Mikaélian, car la Cour de la juridiction générale de la région de Kotayk l'a déclaré coupable par l'alinéa 2 de l'Article 235 du Code pénal de la RA (garde d'armes et de munitions illégales par un accord préliminaire par un groupe de personnes). Ce dernier n'est pas soumis à l'amnistie. S. Mikaélian a été également déclaré coupable dans l'organisation des désordres de masse et a été condamné à 8 ans d'emprisonnement.

L'APCE a adopté la résolution 1677 sur l'activité des institutions démocratiques en Arménie

Début à la page 1

arménien de demander au Procureur général de soumettre un compte rendu complet de ses investigations à la Commission d'enquête parlementaire ad hoc, pour examen.

L'Assemblée salue également

la décision sur la déclaration de l'amnistie, indiquant qu'elle suivra les développements ultérieurs liés aux procès des personnes accusées ou détenues en relation avec les événements des 1er et 2 mars 2008 qui n'ont pas été amnistiés.

Présentation de l'étude " Les problèmes de la réouverture des routes entre l'Arménie et la Turquie "

Par Gayané Mélékian

L'Arménie doit former sa position de la réouverture de la frontière arméno-turque, établir un paquet approprié des réformes et une stratégie de sa mise en œuvre. A son tour, cela peut être également utile dans l'affaire de l'amélioration du système législatif et institutionnel de la RA, nécessaire pour le développement stable économique et la participation efficace dans l'environnement de commerce et économique international. Une telle conclusion a été faite par les auteurs de l'étude " Les problèmes de commerce et économiques de la réouverture des routes entre l'Arménie

et la Turquie " réalisée à l'initiative du Bureau de la FRAD.

Comme l'a indiqué Vahan Hovhanissian, membre de la FRAD, chef de la fraction "FRAD" de l'Assemblée Nationale de la RA, lors du débat tenu le 23 juin au centre Christophore Mikaélian, " il n'y a pas de contexte politique à la base de l'ouvrage ". Il sera prochainement soumis à l'examen du premier ministre et du gouvernement.

Davit Lokian, membre du Bureau de la FRAD, chef du groupe de travail de l'étude, a présenté aux représentants des fractions de l'Assemblée nationale, aux économistes et

experts, invités à la discussion, les résultats des conditions qui influencent sur l'exportation et l'importation d'Arménie et de Turquie, ainsi que les résultats de l'analyse comparé de la situation des domaines de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, du transport et des communications.

Il a été indiqué que la Turquie avait un niveau assez élevé de la protection des producteurs internes, elle applique activement divers moyens de la contribution à ses propres producteurs et exportateurs qui créent de conditions concurrentielles inégales pour les entités économiques arméniennes et turques en faveur des derniers.

Accord "Sur les communications aériennes" signé entre les gouvernements arménien et américain

L'accord " Sur les communications aériennes " (Le ciel ouvert) signé à Washington entre les gouvernements de la République d'Arménie et les Etats-Unis

d'Amérique le 21 novembre 2008 est entré en vigueur depuis le 16 juin dernier.

Comme Noyan Tapan fut informé par le Service de presse et d'in-

formation du MAE de la RA, ce document donne la possibilité aux compagnies aériennes d'Arménie et des Etats-Unis de réaliser des vols directs entre les deux pays.

Quand la finance s'enivre, l'économie trinque

Par Nouriel Roubini

NEW YORK - Ces trois derniers mois, le prix des actifs à l'échelle de la planète a nettement rebondi: le cours des actions est monté, dans les économies développées, de plus de 30%, et de bien plus sur la plupart des marchés émergents. Le prix des matières premières - pétrole, sources d'énergie et minéraux - a grimpé; les écarts de crédit (la différence de rendement entre obligations de sociétés et obligations d'Etat) se sont réduits significativement, les rendements des obligations d'Etat ayant brutalement augmenté; la volatilité (le "baromètre de la peur") est retombée; et le dollar s'est affaibli, la demande d'actifs fiables dans cette devise s'étant atténuée.

Mais le rétablissement du prix des actifs repose-t-il sur les fondamentaux de l'économie? Est-il viable? La baisse du cours des actions n'est-elle qu'un répit parmi d'autres ou l'amorce d'une tendance à la hausse?

Même si le contexte économique laisse supposer une plus grande conformité aux fondamentaux - les risques de dépression ont été réduits, l'espoir d'une sortie de crise d'ici la fin de l'année est de plus en plus grand, et le sentiment d'insécurité s'apaise - il apparaît également que certains paramètres d'instabilité sont à l'œuvre. De plus, la forte hausse du prix de certains actifs menace la bonne reprise d'une économie globale qui n'a pas encore atteint le fond. En effet, le réajustement à la baisse présente encore de nombreux risques.

Premièrement, la confiance et l'aversion du risque sont des phénomènes capricieux, et l'on peut redouter un regain de volatilité

si, contre toute attente, la situation macroéconomique et financière doit prendre un tour négatif - ce qui risque d'être le cas si la reprise rapide et solide, à laquelle beaucoup s'attendent, n'arrive pas.

Deuxièmement, l'extrême relâchement de la politique monétaire (intérêts à taux zéro, mesures de "détente quantitative," nouvelles facilités de crédit, émission d'obligations d'Etat, et rachats d'actifs privés non liquides et à risque), auquel s'ajoute la dépense de sommes colossales pour stabiliser le système financier, est peut-être en train de créer une nouvelle bulle d'actifs, due à l'injection de liquidités sur les marchés financiers et sur ceux des matières premières. En Chine par exemple, les entreprises d'Etat, que l'on a fait bénéficier de politiques de l'argent et du crédit faciles, sont en train d'acheter des actions et d'accumuler des matières premières, bien au-delà des besoins de leur production.

Le risque que représente un réajustement, face à l'échec des fondamentaux macroéconomiques, est évident. En effet, la situation récente aux Etats-Unis, et dans d'autres économies développées, suggère que la récession pourrait durer au-delà de la fin de l'année.

Ce scénario plus compliqué de reprise anémique compromet les espoirs d'une reprise en forme de V, étant donné le frein que constituent une croissance faible et des poussées déflationnistes pour les gains et les marges de profit, et, dans la plupart des économies développées, des taux de chômage au-dessus de 10% qui contribuent à provoquer des chocs financiers, dus à l'escalade des pertes enregistrées par les banques et les institutions financières pour leurs portefeuilles de prêts et d'actifs

toxiques. En même temps, les crises financières subies par un certain nombre de marchés émergents pourraient s'avérer contagieuses et ajouter au stress qu'éprouvent les marchés financiers de la planète.

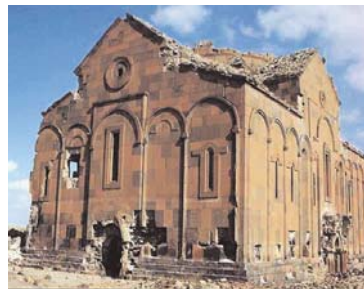
Il se peut par ailleurs que l'augmentation du prix de certains actifs mène à une récession en forme de W. L'injection massive de liquidités conduit en particulier aujourd'hui à une augmentation trop rapide et trop précoce des prix de l'énergie. Les prix élevés du pétrole de l'été 2008 ont eu pour rôle de faire basculer l'économie mondiale dans la récession, et on aurait tort de sous-estimer ce rôle. Le franchissement de la barre des 140 dollars le baril - ajouté à l'effondrement de l'immobilier et aux chocs financiers - a produit une brusque modification de l'offre aux Etats-Unis, en Europe, au Japon, en Chine et chez d'autres importateurs nets de pétrole, et fait vaciller l'économie mondiale.

Par conséquent, on ne peut pas exclure que d'ici la fin 2010 ou 2011, une belle tempête de pétrole dépassant les 100 dollars le baril, des rendements des obligations d'Etat en augmentation, et des hausses d'impôts (étant donné que les gouvernements cherchent à éviter les risques liés au refinancement de la dette) ne conduisent à un nouvel essoufflement de la croissance, si ce n'est à une nette récession à double creux.

La récente remontée du prix des actifs par rapport à leurs niveaux de mars s'explique, pour une part, par les fondamentaux, car on a échappé au risque de crise financière mondiale et la confiance a repris. Mais cette remontée, pour le reste, ne s'explique pas, car elle est produite par des espoirs trop

suite à la page 4

"Ani-Tour"



L'Agence de Voyage organise des tours de 7 à 9 jours en Arménie historique

Pour information, contactez (091) 203-206 ou (094) 203-206, écrivez-nous par info@anitour.org ou bien visitez-nous à Erévan, rue Isahakian 28, chambre No 20

Ne manquez pas cette opportunité exclusive et réalisez vos rêves.

Aucun Français n'est seul à l'étranger



Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMENIE!
Votez pour nos sénateurs!
Nombreux avantages-conseils, assurances maladie!

BP 7 - EREVAN 0010
Email: contact@ufe-am.com
Tél: 091 512606 - 093 630621
www.ufe-am.com

A YEREVAN-CENTRE

APPARTEMENTS-RESIDENCE YEZEGUELIAN

Prix à la semaine - 250 Euros

DANS LE PARC DE L'HOTEL CONGRESS
YEREVAN: 3749-3-672452 et 3749-1-739191
e-mail: yezeguelian@aol.com
Fax: 010-542-518

BUREAU A PARIS
34 A. Champs-Élysées
Tél: 01-43-59-65-19



Un mémorandum tripartite sur le développement des TI d'Arménie a été signé

Par Arev Hakobian

Ara Vardanian, directeur exécutif de la fondation pan-arménienne "Hayastan", Hovik Moussaélian, directeur exécutif de la société "Synopsis Armenia" et Ralph Yirikian, directeur général de la société "VivaCell-MTS",



ont signé le 24 juin un mémorandum tripartite de la coopération. Ce dernier concerne le concours de

2009 " Prix du président de la RA de Prestige mondial dans le secteur des Technologies de l'information". Selon A. Vardanian, cette année le programme sera financé par la société " VivaCell-MTS " qui allouera 11 millions de drams (de près de 43,2 mille de dollars) à cette fin.

Selon R. Yirikian, VivaCell-MTS soutient cette initiative du président arménien visant à l'élaboration des solutions compétitives dans le domaine des Technologies de l'Information. "Nous soutenons toujours les initiatives de la fondation pan-arménienne " Hayastan " visant à l'amélioration des secteurs les plus importants de la vie sociale. Le secteur des TI est la voie de développement de notre pays, et nous devons contribuer à l'animation de ce domaine par tous les moyens possibles ", a-t-il dit.

Le nouvel Ambassadeur d'Israël aux USA qualifie les massacres des Arméniens de "Génocide"



De Harut Sassounian
Édité par The California Courier
Éditorial de Sassounian du 25 juin 2009

Le nouvel Ambassadeur d'Israël aux États-Unis, Michael B. Oren, est convaincu de la véracité du génocide arménien, en dépit de la position négationniste de son gouvernement sur cette question.

Avant même sa nomination, Oren avait plusieurs fois confirmé les faits du génocide arménien dans ses articles. Dans l'édition du 10 mai 2007 du New York Review of Books, il avait écrit une critique très positive du livre de Taner Akcam : "Un acte honteux : le génocide arménien et la question de la responsabilité turque." L'article s'intitulait : "Le massacre qu'ils nient toujours."

Dans son nouveau livre, "Power, Faith and Fantasy", Oren fait des douzaines de références à l'Arménie et aux Arméniens, y compris de longues descriptions déchirantes des massacres avant et pendant le génocide arménien. Voici quelques citations des plus marquantes :

"L'accumulation de la répression ottomane et de la colère arménienne a fini par éclater au printemps 1894, lorsque les troupes turques se sont mises à écraser une rébellion locale, mais ont ensuite rasé des villages entiers et ont massacré tous leurs habi-

tants... Quelque 200 000 Arméniens périrent - 20% de la population -- et des millions de maisons furent pillées. 'Holocauste arménien' titrait le New York Times en septembre 1895, utilisant le mot qui deviendrait plus tard synonyme de génocide."

Oren établit ensuite qu'il y a plus d'un siècle, tout comme aujourd'hui avec la lutte politique acrimonieuse et sans merci sur la question de la reconnaissance du génocide arménien, les atrocités arméniennes avaient sérieusement affecté les relations entre les États-Unis et la Turquie. Il écrit : "Cependant, maintenir une relation amicale avec la Turquie s'avérait compliqué, car les liens entre les États-Unis et la Sublime Porte [Sultan] s'étaient depuis longtemps effilochés. La source perpétuelle de friction était l'oppression des chrétiens arméniens. Bien qu'un groupe de Jeunes-Turcs aux idées modernes, pour la plupart diplômés du Roberts College, avait pris le pouvoir à Istanbul en 1908 et avait promis l'égalité des droits pour tous les citoyens de l'Empire, une année s'était à peine écoulée que les massacres des Arméniens reprenaient. Quelque 30 000 d'entre eux furent massacrés par les troupes turques en Anatolie centrale et du sud."

Dans un chapitre intitulé : "Le crime le plus horrible de l'histoire de l'homme", Oren écrit : "Les premiers rapports de décembre 1914 relatent les pogroms anti-chrétiens à Bitlis en Turquie orientale, et la pendaison de centaines

d'Arméniens dans les rues d'Erzerum. Les hommes arméniens âgés de 20 à 60 ans étaient appelés dans des bataillons de travaux forcés, pour construire des routes et transporter les équipements pour l'armée turque. Le mois suivant, après leur défaite devant les forces russes dans le Caucase, les troupes turques soulagèrent leur humiliation en pillant les villes arméniennes et en exécutant leur main-



d'œuvre arménienne. Au début du printemps, les soldats turcs assiégèrent la ville arménienne de Van en Anatolie orientale et entamèrent les premières de ces innombrables déportations de masse. Les massacres s'étendirent alors vers l'ouest en direction d'Istanbul, où, le 24 avril, les forces de sécurité arrêtèrent et pendirent environ 250 leaders arméniens et mirent le feu aux quartiers arméniens. Le Ministre de

l'Intérieur Talaat Pasha informa le Patriarche arménien 'qu'il n'y avait pas de place pour les chrétiens en Turquie' et lui conseilla ainsi qu'à ses paroissiens de 'débarrasser le pays.'"

Oren expose ensuite les tentatives de la Turquie pour falsifier l'histoire en montrant que : "La plupart des observateurs de l'époque étaient d'accord sur le fait que les massacres n'avaient pratiquement rien à voir avec la guerre, mais représentaient plutôt un programme systématique et planifié d'extermination d'un peuple dans sa totalité. De fait, préfigurant le génocide des juifs par les nazis 25 ans plus tard, les soldats turcs rassemblèrent comme du bétail les Arméniens de villages entiers pour les jeter dans des rivières glacées, les incinérer dans des églises en feu, ou tout simplement les envoyant marcher dans le désert et les y abandonnant pour qu'ils meurent de soif... À la fin de l'été, on estime qu'environ 800 000 Arméniens avaient été tués et un nombre incalculable forcés de se convertir à l'Islam."

Après avoir cité de nombreux rapports de témoins oculaires sur les massacres, Oren conclut : "En tout, pas moins de 1.5 million d'Arméniens furent tués dans un génocide que le gouvernement turc ne reconnaîtra jamais et qu'il ne regrette encore moins."

S'il est vrai que le livre de Michael Oren a été publié avant sa nomination d'ambassadeur à Washington, espérons que sa posi-

tion convaincue sur le génocide arménien l'empêchera de suivre les pas de ses prédécesseurs qui ont honteusement fait du lobbying contre la résolution au Congrès sur cette question.

La nomination d'un ardent supporter de la vérité sur le génocide arménien en tant qu'ambassadeur d'Israël à Washington survient juste après une grave crise entre la Turquie et Israël, suite à la guerre menée à Gaza cette année. À cette occasion, il y a eu d'importantes manifestations de déclarations et d'actes antisémites dans toute la Turquie, y compris des remarques antisémites émanant du Premier ministre turc Recep Erdogan. Ses paroles insultantes adressées au Président israélien Shimon Peres à Davos, en Suisse, ont déclenché un antagonisme des Israéliens et des juifs du monde entier. Bien qu'Israël ait minimisé les paroles grossières d'Erdogan, elles ont durablement endommagé les relations israélo-turques.

La combinaison d'un gouvernement israélien moins bien disposé envers la Turquie et la présence d'un ambassadeur israélien à Washington fermement convaincu de la réalité du génocide arménien, pourrait faciliter l'adoption de la résolution en attente de vote au Congrès sur le génocide arménien.

©Traduction C.Gardon pour le Collectif VAN - 24 juin 2009-07:15 - www.collectifvan.org

Hranouch Hakobian : " Le présent d'Arménien est à la Diaspora..."

Début à la page 1

qu'on essayait de créer des réseaux professionnels au moyen desquels tous les tendances et processus se déplaceraient à la patrie et contribueraient au développement et renforcement d'Arménie.

Les passeports des organisations célèbres des communautés arméniennes de la Diaspora des États-Unis, de l'Europe, de la CEI, du Proche-Orient et du Moyen Orient sont préparés et systématiquement renouvelés aux départements appropriés du ministère. Dans le monde entier il existe de près de 30 mille organisations arméniennes l'assemblage de l'information entière sur lesquelles et la composition de leurs passeports est l'un des problèmes primordiaux du ministère.

H. Hakobian a indiqué que pendant le premier semestre de 2009 le ministère s'était présenté avec un certain nombre d'initiatives législatives. En particulier, le projet de loi de la RA " Sur les amendements et les addenda à la loi de la RA sur les étrangers " a été soumis à l'Assemblée nationale.

La conception de la loi " Sur le rapatriement " est en cours d'être élaborée au ministère qui inclut un projet de l'organisation et de la réalisation du rapatriement.

Selon elle, l'Etat, dont le 70% de la population habite à l'étranger, doit certes avoir comme base de sa politique un projet consacré au rapatriement. " De sorte on doit faire des démarches pour la mise en œuvre du processus de rapatriement. En tout cas, comme on dit, le présent d'Arménien est à la Diaspora, son passé et future sont dans la patrie ", a dit H. Hakobian.

La ministre a également annoncé qu'un calendrier ecclésiastique serait publié où il serait inclus tous les fêtes et les événements mémorables de l'histoire arménienne. Outre cela, le ministère étudie la situation actuelle de l'arménologie à la Diaspora, la législation concernant les problèmes des minorités nationales et religieuses de divers pays, l'histoire de la naissance du lobbying arménien des États-Unis, ainsi que le travail des structures dans la direction de la reconnaissance internationale du Génocide

arménien.

Il a été également indiqué que la Sainte Eglise Apostolique Arménienne accorde son soutien à la mise en œuvre de tous les projets pan-arméniens réalisés par le ministère. Une trésorerie d'information des structures pan-arméniennes, internationales et ecclésiastiques est formée avec son soutien.

Actuellement le programme " Reviens chez toi " élaboré par le ministère de la Diaspora est en cours d'être réalisé. Comme l'a indiqué Hranouch Hakobian, 450 familles d'Erévan, des régions d'Armavir, de Kotayq, d'Ararat, d'Araratsothn avaient exprimées leur bonne volonté d'accueillir des jeunes gens Arméniens de la Diaspora. Les familles choisies sont prêtes à accueillir dès le 15 juillet le premier groupe de compatriotes.

Il a été également indiqué que les sculptures " Sayat Nova " et " Eternité " du sculpteur de renom français d'origine arménienne Toros Rastkélénian seraient installés à Erévan à l'initiative du ministère et le consentement du maire d'Erévan.

Quand la finance s'enivre...

Début à la page 3

optimistes de reprise rapide de la croissance vers son niveau potentiel, et par une bulle de liquidités qui accroît le prix du pétrole et des actions de manière trop rapide et

trop précoce. Un choc pétrolier négatif, couplé à une augmentation des rendements des obligations d'Etat, pourrait rogner les ailes de la reprise et conduire à un sérieux déclin du prix des actifs et de l'économie réelle.

Chahnazarian : La Turquie a reçu de l'Arménie ce qu'il n'en pouvait même pas rêver "

Par Rita Karapétian

Une quelconque activation dans la question du règlement des relations entre l'Arménie et la Turquie ne sera pas enregistrée pendant ces derniers temps.



Comme l'a déclaré le 23 juin Davit Chahnazarian, représentant du Congrès National Arménien, la Turquie avait déjà reçu ce qu'il n'en

pouvait même pas rêver. Cela concerne la question de la reconnaissance internationale du génocide et le règlement du problème du Karabagh. D. Chahnazarian ne considère pas fortuit le fait que le président syrien qui était récemment d'une visite officielle en Arménie, contrairement au règlement adopté, n'avait pas visité le complexe commémoratif de Tsitsernakaberd des victimes du Génocide arménien.

D. Chahnazarian a indiqué que la Turquie s'appropriait à soumettre au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution du règlement du problème du HK, ce qui, selon lui, témoigne de la chute honteuse " de la diplomatie du football ". Selon D. Chahnazarian, pendant l'histoire du conflit du Karabagh il y a eu de cas où le Conseil de sécurité de l'ONU a évoqué cette question, cependant cela s'est passé dans l'objectif de l'arrêt des hostilités, et non pas du règlement du problème.